

Formations

La maîtrise de la communication, la connaissance des outils visant à accroître l'efficacité professionnelle, la découverte de l'écosystème pédagogique complexe de l'enseignant, la maîtrise des langues ou encore la sensibilisation aux techniques de management, sont des outils indispensables à une bonne insertion professionnelle du docteur. Il s'agit d'une réelle opportunité pour la poursuite de carrière, que celle-ci s'opère dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Les diverses formations qui sont offertes à Université Côte d'Azur pendant le doctorat proviennent de sources diverses.

Les formations disciplinaires ou académiques sont organisées par [les Unités de Recherche](#), [les Ecoles Universitaires de Recherche](#) (EUR) et [les Ecoles doctorales](#) (ED).

Les formations professionnalisantes sont mises en œuvre par [le service RH de la Formation et Gestion des Compétences d'Université Côte d'Azur](#).

Les formations techniques, elles, sont, essentiellement proposées par les bibliothèques universitaires (Mission Formation des Usagers et Innovation Pédagogique) ou par [l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et technique](#) (URFIST).

Le catalogue complet des formations offertes est accessible sur la plateforme ADUM de gestion du doctorat : <https://adum.fr/UCA/formations>

Pour s'inscrire dans une formation, le doctorant doit préalablement s'inscrire sur la plateforme ADUM et avoir procédé à son inscription administrative.

Qui est concerné ?

- **Les doctorants**

L'accès à la soutenance de thèse et la délivrance du diplôme de doctorat sont conditionnés à la réalisation d'un programme de formation doctorale qui est, en principe de quatre-vingt-dix heures réparties comme suit :

- 30 H de formation disciplinaire ou académique
- 30 H de formation professionnalisante
- 30 H au choix (disciplinaire ou académique, professionnalisante)

- **Les doctorants contractuels avec une mission d'enseignement**

- 30 H de parcours "Enseignement et Pédagogie réservé aux DCME"
- 30 H de formation disciplinaire ou académique
- 30 H au choix (disciplinaire ou académique, professionnalisantes).

Où consulter les formations ?

Sur la plateforme ADUM, rubrique « formation », « catalogue ».

Pouvons-nous obtenir une attestation de présence ?

Les doctorants peuvent imprimer un récapitulatif de leurs formations sur ADUM.

Formation hors-catalogue :

Le doctorant peut demander la validation en heures de formation à son ED de rattachement. Il devra se munir d'un justificatif (ci-dessous la procédure pour rapatrier toutes les formations déjà effectuées)

POUR RAPATRIER LES FORMATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES SUR LA PLATEFORME ADUM


Cette procédure exceptionnelle permet de valider en une seule demande groupée l'ensemble des formations passées. Une fois cette demande globale validée par l'ED de rattachement, les formations futures seront traitées classiquement dans ADUM.

Notez que certaines formations sont plafonnées (par exemple, assister à une conférence ne permet de valider que 2 heures. Les demandes surestimées ne seront pas validées).

N.B. Les formations ne sont plus comptabilisées en ECTS mais en HEURES.

Les doctorants peuvent faire cette demande **Globale de toutes les formations effectuées en une seule fois** en allant sur le lien « [FORMATIONS HORS-CATALOGUE](#) ».

Formations

Compteur formations :  69.5H

- › Catalogue
- › Récapitulatif de participation aux formations
- › Formations en cours
- › Formations hors-catalogue
- › Attestation de suivi MOOC (cours en ligne) à déposer

Il faut cliquer sur « AJOUTER UNE FORMATION » puis remplir la demande suivante en complétant les champs comme indiqué ci-dessous :

Catalogue

Formations en cours

Ajouter une formation
hors catalogue

Ma situation

Formations suivies hors catalogue

Pour enregistrer votre demande, il vous faudra déposer votre attestation de participation.

Vous devez renseigner le nombre d'heures effectuées ou le nombre de crédits ou les deux le cas échéant.

Intitulé de la formation * DEMANDE D'EQUIVALENCE

Catégorie * Ecole Universitaire de Recherche CREATES - Arts et Humanités (disciplinaire ou académique)

Année Universitaire * 2021-2022

date de début * 01/09/2018 date de fin * 01/09/2021

Organisateur et ville * NON CONCERNÉ

Nombre d'heures effectuées * 90 Ne saisir que des nombres entiers

Nombre de Crédits/Points * 90

Compétences acquises à l'issue de la formation

DEMANDE GLOBALE RÉCAPITULATIVE DES FORMATIONS PASSÉES

Contenu/Programme de la formation

DEMANDE GLOBALE

Choisissez votre EUR

Période couverte pour
l'ensemble de vos formations

Votre demande de cumul

Mettez le nombre de crédits équivalent
au volume d'heures effectuées

Dans la liste déroulante de « la formation participe à l'objectif suivant », sélectionner « Préparer le devenir professionnel des doctorants dans le secteur public comme dans le secteur privé »

Ensuite, joindre un récapitulatif de toutes les formations effectuées en ajoutant tous les justificatifs des formations mentionnées sur le récapitulatif en un seul PDF et cliquer sur « enregistrer et transmettre ma demande ».

RNCP, Compétences, activités visées par le diplôme et apport des formations transverses

Cette formation permet dans le cadre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective, de développer les compétences et capacités suivantes :

Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au répertoire national de la certification professionnelle
<http://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038200990/>

Bloc 1 : Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
Bloc 2 : Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
Bloc 3 : Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective
Bloc 4 : Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
Bloc 5 : Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
Bloc 6 : Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective
Bloc 7 : Qualités personnelles ; Savoir-être ; Compétences sociales

RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle

La formation participe à l'objectif suivant : * préparer le devenir professionnel des doctorants dans le secteur public comme dans le secteur privé

Attestation de participation et programme détaillé de la formation *

Déposer le programme détaillé de la formation ainsi que l'attestation ou justificatif de votre participation à la formation (au format PDF) 
(Glisser un document sur cette zone, ou cliquer le bouton en bas à droite)

Parcourir...

RETOUR À LA LISTE ENREGISTRER ET TRANSMETTRE MA DEMANDE